

Présentation de Jean Genest,
Grand Chef de la Première Nation malécite de Viger

soumise le 12 juin 2006

au Bureau des audiences publiques de l'environnement

sur le projet Énergie Cacouna

Il me fait plaisir de vous présenter ce soir le point de vue des membres de ma Nation, les Malécites de Viger. Lors d'un grand rassemblement tenu les 25 et 26 mars 2005, ils étaient environ 300 membres à avoir exprimé clairement l'opinion qu'ils étaient contre le projet d'Énergie Cacouna pour les motifs que je vais maintenant vous exposer.

J'aimerais que les commissaires entendent nos arguments et réfléchissent aux conséquences que le développement industriel aurait sur les projets que nous avons avancés et sur la réalité que nous vivons.

Les Malécites de Viger sont des Indiens vivant hors réserve. Ils sont environ 1 300 membres. En 1875 et 1891, ils se sont vus attribuer deux minuscules réserves dans la région de Rivière-du-Loup : Whitworth et Cacouna. Cette dernière est d'une superficie de 0,202 hectares.

Dans les années 1990, nous avons établi le bureau administratif de la Nation à Cacouna, à environ deux kilomètres du port de Gros Cacouna, près du fleuve. Il s'agissait pour nous d'un retour aux sources. L'espace est cependant insuffisant pour y établir les membres qui souhaiteraient y vivre. Nous avons donc entrepris des revendications de nos territoires ancestraux.

Revendications territoriales des Malécites de Viger

Les terres convoitées pour exploiter le port méthanier sont situées sur les terres ancestrales des Malécites de Viger. Les ministères des Affaires indiennes et Transports Canada sont parfaitement au courant de la situation et ces terres font l'objet de revendications territoriales globales.

Projet récréo-touristique

Il y a environ 6 ans, nous avons entrepris une vaste enquête afin de connaître les besoins et les aspirations des membres. Suite à leurs réactions, la Première Nation a élaboré un projet récréo-touristique nécessitant des investissements d'une valeur de 26 millions de dollars. Ce projet nécessite l'agrandissement de la réserve exigüe de Cacouna.

Pour la réalisation d'une étude de faisabilité et la structuration du projet récréo-touristique, le Gouvernement fédéral a déjà investi la somme de 200 000 \$. Le projet a été officiellement annoncé le 7 mars 2005 et le reportage l'annonçant peut être visionné à http://radio.canada.ca/regions/bas-st-laurent/Tele/Chroniques/Index_899_3_05.shtml en cliquant sur la date du 7 mars 2005. La réalisation du projet Énergie Cacouna remettrait en question tous les espoirs de ma Nation en son développement économique sur ses terres.

Acquisition par la Première Nation de terrains adjacents

Pour la réalisation du projet, la Première Nation a déjà acquis des terrains adjacents à la Réserve en vue de réaliser ce projet.

La pointe Saint-Georges et un terrain adjacent sur lequel des cabines touristiques sont actuellement exploitées.

La grotte et l'effet de l'érosion des berges

Au cours de l'été 2005, des Malécites ont découvert, non loin de la réserve, une grotte comportant des scènes rupestres dont la valeur serait inestimable. L'archéologue Daniel Arsenault, professeur à l'Université du Québec à Montréal, pilote actuellement le dossier afin d'établir la signification de fresques qui représenteraient des tableaux de chasse. Elles auraient été faites il y a de cela plus de 1500 ans par les ancêtres des Malécites.

Cette découverte a fait l'objet d'un article dans le magazine *Québec Sciences* du mois de mai 2006 que vous trouverez annexé à la présente.

S'agissant là de l'un des sites les plus exceptionnels au Canada, une réunion aura bientôt lieu avec Parcs Canada pour voir comment la grotte peut être adéquatement protégée.

L'agrandissement des installations portuaires nécessitera du dynamitage. La localisation de la grotte en fait une cible évidente. Elle sera détruite par ces travaux.

Si elle ne l'est pas, elle le sera par l'érosion des berges produite par l'effet des vagues.

Des études relatives à l'effet des vagues sur l'érosion des berges sont actuellement en cours chez des firmes d'ingénieurs et elles démontrent qu'il y a fort à parier que le passage des méthaniers à Cacouna nuira à la préservation du littoral.

Ma Nation traverse actuellement une période extrêmement difficile à cause de luttes intestines qui durent depuis plus d'un an.

J'aurais aimé soumettre aux commissaires un mémoire sur lequel je travaille avec mon équipe présentement. Les thèmes que j'ai ici brièvement abordés y auraient été approfondis. Cependant, j'ai été avisé que l'Agence canadienne d'évaluation environnementale ne m'attribuerait pas les fonds me permettant de terminer le travail commencé. Je trouve cette décision fort déplorable parce que, publiquement, les Chefs conseillers ses sont montrés plus d'une fois favorables au projet du port méthanier. Or, les membres ne semblent pas partager ce point de vue. Qui défendra alors nos valeurs indiennes de respect de la terre, de l'environnement et le souvenir de la présence de notre peuple à Cacouna? Il s'agit là d'une autre grave injustice. Par résolution, je suis chef aux revendications territoriales et démocratiquement élu Grand Chef de ma Nation, je demande à être entendu et à avoir l'aide nécessaire pour faire valoir notre point de vue.


Jean Genest, Grand Chef



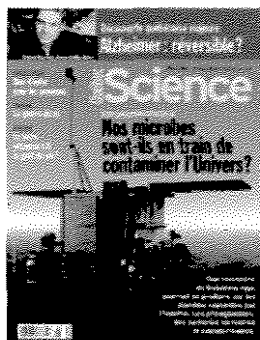
Actualités Questions de science Grands Dossiers Magazine

Recherche... ok

Accueil Plan du site Contactez-nous Abonnez-vous Prononcez-vous

Mai 2006

Actualités



[Retour au sommaire](#)

Souvenir d'une partie de chasse

Le dessin découvert dans une caverne près de Rivière-du-Loup est bien mystérieux. Ornaît-il la demeure d'un sorcier algonquien?

par **Raymond Lemieux**

C'est une scène de chasse. La proie – probablement un cervidé – est attaquée par deux chasseurs dessinés comme des bonshommes allumettes. Ce croquis très simple, mais extrêmement précieux, a été découvert en novembre dernier sur le mur d'une grotte, dans le Bas-Saint-Laurent. Il aurait été tracé au charbon de bois il y a plus de 1 500 ans.

«Le dessin est sommaire. Mais il pourrait être hautement significatif», dit l'archéologue Daniel Arsenault, professeur à l'Université du Québec à Montréal. D'abord, parce qu'il s'agit d'une première: jamais on n'a découvert de grotte ornée au Québec; jamais non plus, de dessin si ancien fait au charbon de bois. «Il s'agit peut être d'un site archéologique important, et il est probable que des fouilles dans la grotte permettront de mieux comprendre l'œuvre et de la mettre en contexte. Elles pourraient fournir des informations sur les rituels auxquels se livraient les ancêtres amérindiens. Mais au Québec, personne n'a encore effectué de fouilles archéologiques dans une grotte. Cela nécessite une expertise nouvelle.»

L'histoire de la découverte du site (pas question pour l'archéologue de divulguer le lieu précis de la grotte avant d'être sûr qu'elle sera protégée) ressemble à un jeu de piste. En octobre dernier, Daniel Arsenault reçoit un appel téléphonique d'un technicien en aménagement du territoire qui lui indique la présence d'un signe étrange gravé sur une pierre près d'un sentier de randonnée. «Le symbole, selon la description qu'on m'en faisait, n'avait rien d'exceptionnel. Il semblait même d'une facture moderne.» La blague d'un tagueur?

Arrivé sur les lieux, le scientifique comprend vite qu'il ne s'agit pas d'un canular. «C'est une étoile de quelque 70 cm de diamètre dans un cercle.» Pour les ancêtres des Malécites, le peuple amérindien qui vit encore dans cette partie du Bas-Saint-Laurent, ces signes auraient pu être des «panneaux de signalisation». Chaque pointe de l'étoile indiquerait un lieu sacré. «En inspectant les environs, nous avons remarqué tout près, un mot mystérieux, "mbcd~~bmmpr", bordé de fioritures nuisant à sa lisibilité. Puis, la grotte. Nous y sommes entrés. À première vue, le lieu est assez banal mais sur une paroi, j'ai aperçu la scène de chasse tracée au charbon de bois. Cette découverte que je devinais exceptionnelle m'a profondément ému.»

Qu'a voulu exprimer l'artiste? «Il s'agit probablement d'une représentation visant à remercier les esprits – ou à les implorer – pour une bonne chasse. Mais des fouilles devraient nous en apprendre beaucoup plus.»

Une vingtaine de sites d'art pariétal sont actuellement répertoriés au Québec, dont cinq dans le Nunavut. Il s'agit de peintures ornant des falaises ou des rochers. Ces sites sont peu accessibles, mais

[Aussi au sommaire](#)

Actualités

**Faut-il avoir peur des poêles à frêre?
Souvenir d'une partie de chasse
La surprise d'Encelade
Capsules et particules**

Reportages

Mal de bronches

Innovation

Tous aux abris!

Chroniques

Billet

[Retour au sommaire](#)

peuvent être aperçus par des excursionnistes qui s'aventurent en canot dans ces coins reculés. Les plus connus sont celui du Rocher-à-l'oiseau, aux abords de la rivière Outaouais, celui du lac Wapizagonke, dans le Parc de la Mauricie, et celui de Nisula, sur la Basse-Côte-Nord.

À l'instar des autres sites d'art rupestre, la grotte près de Rivière-du-Loup aurait pu être choisie par un chaman, comme lieu de communication avec l'au-delà. Toutes ces œuvres ont été tracées sur de la roche. Or, les failles de la matière minérale pouvaient servir, selon les croyances amérindiennes, de voies de communication privilégiées par lesquelles les sorciers acheminaient des messages – des *tshissinashtakan* – aux esprits. La grotte avait-elle donc cette fonction?

Autre mystère: de quand date précisément le dessin? La présence de personnages munis de javelots laisse croire qu'il serait antérieur à l'usage des arcs et des flèches chez les Amérindiens. Mais il faudra une analyse au carbone 14 pour confirmer son âge exact. «J'ai déjà expédié dans un laboratoire de Toronto un peu de charbon de bois que j'avais prélevé d'une marque laissée sur le mur, un peu à l'écart de la figure. Malheureusement, avec les instruments d'analyse disponibles au Canada, l'échantillon n'était pas assez important pour procéder à la datation. Il faut maintenant que je m'adresse à un laboratoire mieux équipé en Nouvelle-Zélande.»

Dans l'immédiat, la découverte de cette grotte ornée alimente une controverse bien terre-à-terre. Les Amérindiens de la réserve de Cacouna revendiquent en effet une portion du littoral. La preuve d'une ancienne occupation de la région leur donnerait un argument de poids contre un promoteur qui souhaite installer un port méthanier dans le même secteur. Les résultats des analyses au carbone 14 prendront vraisemblablement une signification qui ne sera pas seulement archéologique.